

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS, session 2026

Le président de l'université Paris-Panthéon-Assas,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS, au titre de l'année 2026 :

Madame SERRA Nathalie, ingénieure de recherche, présidente, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur WILLIAMS Jean-Christophe, ingénieur d'études, vice-président, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur CHOPARD-LALLIER David, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

Monsieur DONNAT Arnaud, ingénieur de recherche, expert, Ministère de l'éducation nationale, Paris.

Madame DEMEURE Lauriane, ingénieur de recherche, suppléante, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 15 septembre 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice des ressources
humaines adjointe

Valérie LY